

# Activités propres et initiatives de la FSPAP

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Landschaftsschutz in der Schweiz : Tätigkeit der SL = Protection du paysage en Suisse : activité de la FSPAP**

Band (Jahr): - **(1988)**

PDF erstellt am: **21.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## 2. Activités propres et initiatives de la FSPAP

### Un plan de gestion pour le Baltschiedertal

Sur mandat de la FSPAP, un groupe de jeunes diplômés de l'Université de Berne a élaboré, en collaboration avec notre secrétariat, un plan de gestion et d'entretien du Baltschiedertal. Celui-ci a été soumis à fin novembre au conseiller fédéral F. Cotti, chef du DFI, par le président des trois communes parties au contrat par le président de la Fondation W. Loretan et par le président de la Ligue valaisanne pour la protection de la nature, F. Britschgi. Ce document était accompagné d'une demande de contribution aux travaux d'entretien et d'amélioration nécessaires pour prévenir le délabrement ou l'"assainissement" des bisses et des bâtiments traditionnels des mayens et des alpages.

Le Baltschiedertal met en évidence de manière typique (nous l'avons dit) l'importance de processus de travail qui ne sont plus rétribués sur le marché, mais restent d'intérêt public et nécessaires pour sauvegarder l'harmonie écologique du paysage.

### Greina

Peu après que le Consortium de la Greina ait fait connaître sa décision de renoncer à l'exploitation concessionnée de l'énergie hydraulique, la FSPAP entamait des négociations avec les communes de Vrin et Sumvitg -sur l'entremise de D. Cadruvi, anc. conseiller d'Etat- afin d'élaborer une solution pour dédommager les communes concernées à l'aide d'une collecte nationale. Le principe déterminant dont s'est inspiré la FSPAP est que la renonciation à construire ne donne juridiquement pas droit à elle seule à un dédommagement, mais que la communauté a le devoir moral et public d'aider les communes propriétaires de la Greina, ce territoire que l'on veut protéger dans l'intérêt du peuple suisse.

Malheureusement, les négociations n'ont pas pu être menées à terme en 1988, les présidents de commune s'étant seulement déclarés prêts à placer contractuellement la Greina sous protection si une collecte permettait de réunir au minimum 1,5 million de francs, contributions de l'Etat non comprises. Pour des raisons de principe (pas de contribution au titre de la protection du paysage sans prestation correspondante), et parce qu'une collecte n'aurait que peu de chances de succès sous de telles auspices, la FSPAP n'a pas pu accepter cette revendication, quelle que soit sa compréhension pour la situation des communes de Vrin et Sumvitg.

La FSPAP a par conséquent soumis aux communes une solution communautaire à laquelle participeraient (comme dans le cas de la protection de la plaine de Sils) la Confédération, le canton des Grisons et la FSPAP à titre de partenaires. En vertu de l'art. 13 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage, la condition d'une contribution fédérale est que le canton "participe aux coûts dans une mesure appropriée".

## **Bisses**

Les bisses ou "Suonen", ces "ruisseaux" qui irriguent les paysages cultivés des Alpes valaisannes, seront-ils sauvegardés, disparaîtront-ils dans des tuyaux de béton, ou seront-ils laissés à l'abandon? L'exemple du Baltschiederthal a incité la FSPAP à étudier la question. Elle a chargé Regula Waldner, étudiante en lettres, qui travaille à temps partiel pour la FSPAP en qualité de stagiaire, d'effectuer une étude fondamentale sur les systèmes d'irrigation du Valais. Il est prévu de discuter de l'importance de ces dispositifs et des problèmes qu'ils soulèvent avec les cercles concernés, dans le but de les sensibiliser à la préservation de ces éléments uniques, irremplaçables et si typiques d'un paysage extraordinaire, mais menacé.

## **Sentier-nature de Gletsch**

Le sentier-nature de Gletsch remporte toujours plus de succès. D'innombrables touristes mais aussi plusieurs groupes de scientifiques suisses et étrangers ont séjourné à Aletsch l'été passé. Le parcours circulaire sur la plaine de Gletsch semble faire désormais partie de l'offre touristique traditionnelle du Haut-Goms.

Le poste 3, qui avait été emporté par le Rhône lors des crues de l'été 1987, a pu être réinstallé à un nouvel endroit, et bien adapté aux alentours. Quelques travaux d'amélioration ont également été effectués sur le sentier, et on a dressé un grand panneau d'orientation très attrayant au départ du parcours.